# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 & D'ORIENTATION 2021

## Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement Centre-Val de Loire

UNION RÉGIONALE
CENTRE - VAL DE LOIRE
ENGAGÉ PAR NATURE !

# SOMMAIRE


Rapport moral de la Présidente ..... 3

L'essentiel de l'année 2020 ..... 5

L'Union Régionale des CPIE CVL ..... 6

Vie associative ..... 8

Participation de l'Union Régionale dans les instances régionales ..... 10

L'Union Régionale et l'Union Nationale des CPIE ..... 11

Communication et promotion ..... 12

Des actions pour l'environnement et de le développement durable 13

Rapport financier 2020 ..... 18

Budget prévisionnel 2021 ..... 21

Partenaires ..... 22

# Rapport moral

Par Valérie Bouchaud-Violleau,
Présidente de l'URCPIE Centre-Val de Loire

Voici venu pour moi le temps de mon premier rapport moral de l'URCPIE. J'ai pris mes fonctions de présidente fin juin 2020 dans un contexte très particulier, d'un point du vue de la situation générale j'entends.
Tout d'abord je souhaite remercier Franck Hennebel pour le travail et l'implication qu'il a eu tout au long de ces 4 années de présidence à l'Union Régionale. Il avait fait part de son souhait bien compréhensible de se tourner vers d'autres activités depuis quelques temps déjà et cette décision s'est concrétisée à l'assemblée générale du 30 juin dernier. Mais il n'oublie pas pour autant l'UR et ne manque jamais l'occasion de valoriser le savoir faire du réseau des CPIE et de nous transmettre des contacts de par ses nouvelles fonctions. Je lui souhaite de très belles réussites en terre chinonaise. Son implication naturelle devrait lui assurer tout naturellement le succès dans ses nouveaux engagements.

Lors de cette Assemblée Générale, outre l'avènement d'une nouvelle présidente, un nouveau bureau s'est constitué avec Patrick Roux en Vice Président, Lise Couedy en trésorière et Martine Tissier comme secrétaire.
Cette année m'a donc permis de découvrir un peu plus en détail le fonctionnement et surtout de participer plus activement que par le passé aux différentes actions réalisées.
Malheureusement le contexte sanitaire dû à la crise COVID ne nous a pas permis de réaliser en présentiel nombre de rencontres mais nous avons quand même réussi à garder le cap et conserver le rythme des Conseils d'Administration tout au long de l'année. Nous avons dû reporter en particulier à 2021 les rencontres inter-CPIE, celles-ci étant difficilement imaginables à distance étant avant tout basées sur la rencontre, l'échange et la convivialité. Un léger regret cependant, le manque de participation des administrateurs ; si je peux comprendre les engagements de chacun dans de multiples activités, ce manque d'échange nuit malgré tout à nourrir les projets, à innover, à prospecter et à se renouveler mais gageons que l'avenir sera plus propice.
J'ai bien conscience qu'une Union régionale comme la nôtre avec seulement deux CPIE et 3 sites est difficile à faire vivre et à maintenir en activité permanente, néanmoins Mellie coordinatrice du réseau s'efforce au quotidien de bâtir des projets, d'informer les CPIE et d'animer les actions. Par ailleurs, un stagiaire est venu une partie de l'année pour initier les actions concernant le gaspillage alimentaire. L'UR s'appuie donc sur les salariés des deux CPIE la constituant, à savoir Brenne-Berry et Touraine-Val de Loire, que je remercie autant de leur engagement au sein de l'UR que de la mise en place des différents projets. En particulier, Magali qui veille au grain concernant le budget ; celui-ci est d'ailleurs excédentaire pour cette année comme vous pouvez le voir plus en détail dans le rapport financier. Nos ressources proviennent de la région, des départements, des collectivités territoriales mais aussi des fondations d'entreprise ou encore d'autres structures telle que l'ADEME Centre-Val de Loire, notamment.
Nous avons également la chance de travailler en partenariat avec de nombreuses associations dans le domaine environnemental.
Parmi les actions réalisées, dont vous pourrez voir le détail dans ce rapport d'activités, le gaspillage alimentaire et la filière alimentaire, le lancement du programme de sensibilisation aux risques sanitaires liés aux espèces exotiques envahissantes, les perturbateurs endocriniens, la pollution lumineuse, le défi citoyen sur la biodiversité, les formations modulaires ont continué ou commencé cette année. La conception graphique du livret « Ma maison au naturel » fait aussi partie des travaux menés. Comme vous pouvez le visualiser, les sujets abordés sont aussi riches que variés et démontrent, s'il en est encore besoin, l'étendue des compétences de notre réseau.
Tout au long de l'année, j'ai pu également participer aux travaux de l'Agence Régionale de la Biodiversité ainsi qu'au Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets.

# Rapport moral (suite)

Contrairement à ce que nous espérions, 2021 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices et une partie de l'année est sous le contrôle de la pandémie. Le rythme et le pli des visioconférences sont pris avec l'achat de matériels améliorant la qualité des échanges. Mais la prévision et en particulier l'organisation des formations restent acrobatiques. Je remercie d'autant Mellie qui, dans ce contexte difficile, entame sa deuxième année à l'UR.
Des idées sont également avancées pour l'avenir, comme un projet de partenariat avec l'URHAJ, ou la mise en place potentielle avec Engie et la région d'un accompagnement des lycées en matière énergétique.
Je souhaite sincèrement que la poursuite de cette année soit plus propice au travail en commun et au retour de nos CA en présentiel, avec un temps fort de travail et de convivialité inter-CPIE en 2021.

Valérie Bouchaud-Violleau
Présidente de l'URCPIE Centre-Val de Loire

# L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2020

- **30 JANV** — Journée technique UR "Organiser des ateliers cuisine et animer la pause méridienne"
- **MAI** — Activité partielle liée à la crise du coronavirus
- **01 JUIN** — Arrivée de Donatien Legé en stage sur le volet gaspillage alimentaire
- **30 JUIN** — Assemblée générale et Conseil d'administration
  Election du nouveau bureau
  Présence de l'UR une journée par semaine au CPIE Brenne-Berry
- **03 JUILLET** — Journée technique UR "Gaspillage alimentaire"
- **23 JUILLET** — Transfert du siège social
- **31 AOÛT** — Formation modulaire "Découverte de certains usages de plantes"
- **30 SEPT.** — Formation modulaire "Créer un jardin pédagogique : pourquoi ? comment ?"
- **01 OCT.** — Conseil d'administration
- **02 OCT.** — Atelier technique d'échanges UR "Enjeux des biodéchets"
- **09 OCT.** — Demande de renouvellement de l'agrément "Association de Protection de l'Environnement"
- **21 OCT.** — Formation modulaire "Reconnaissance des champignons"
- **17 NOV.** — Formation modulaire "Pédologie et vie du sol"
- **23 NOV.** — 5èmes rencontres inter-CPIE "Pollution lumineuse et biodiversité"
- **17 DEC.** — Conseil d'administration

# L'Union Régionale des CPIE CVL

*L'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire est un acteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable et aussi de l'accompagnement de projets de territoire concourant à la transition environnementale. Elle agit afin de promouvoir la découverte, la connaissance et la valorisation du territoire régional. Chaque CPIE anime et réalise des actions en fonction des enjeux et des acteurs de son périmètre d'activité. Le réseau des CPIE en région Centre-Val de Loire permet de mutualiser des projets, d'innover sur des thématiques répondant aux enjeux régionaux et d'oeuvrer sur un territoire élargi.*

## DATES CLES

1979 : Labellisation du CPIE Touraine-Val de Loire
1980 : Labellisation du CPIE Brenne-Berry
2010 : Création de l'Union Régionale des CPIE
2011 : Intégration du conseil d'administration de l'Ecopôle (transformé au profit de l'ARB Centre-Val de Loire)
2012 : Embauche du 1er salarié
2013 : Agrément organisme de formation
2015 : Agrément Association de Protection de la Nature et de l'Environnement
2016 : Création d'une antenne du CPIE Brenne-Berry dans le Cher (St Amand Montrond)
2016 : Nouveau projet associatif de l'URCPIE
2017 : Agrément pour l'accueil de service civique
2017 : Signature de la charte nationale des CPIE
2017 : Référencement au Datadock validé (formation)
2018 : Accueil du congrès national des CPIE
2018 : Accueil d'une première personne en service civique
2019 : Création de l'Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire dont l'URCPIE est membre
2020 : Transfert du siège social
2020 : Accueil d'une première personne en stage

URCPIE
Centre-Val de Loire

## CARTE D'IDENTITE

**• Chiffres clés :**
2 CPIE - 1 Union Régionale - 28 salariés - 320 bénévoles/adhérents

**• Valeurs :**
- Promotion de la citoyenneté et des démarches participatives.
- Respect de la connaissance scientifique.
- Approche humaniste de l'environnement intégrant les intéractions entre l'homme et son environnement.

**• Objet :**
Mise en réseau des CPIE de la région Centre-Val de Loire afin de répondre à 4 objectifs stratégiques :
- Promouvoir la découverte et la valorisation de l'environnement et du patrimoine naturel et humain dans une démarche de développement durable.
- Assurer la promotion, la coordination et le soutien des actions de ses membres dans une perspective d'entraide tout en garantissant leur identité.
- Développer des actions et des partenariats d'envergure régionale et constituer un outil de dialogue et une force de proposition avec les partenaires régionaux.
- Réaliser une veille et transmettre, le cas échéant à l'Union Nationale des CPIE des contacts d'associations pouvant potentiellement répondre aux critères du label CPIE.

**• 7 objectifs opérationnels :**
- Animer et mobiliser son réseau.
- Conduire une veille sur les besoins-initiatives des territoires.
- Construire une image de réseau.
- Légitimer le réseau URCPIE dans le réseau régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).
- Développer le réseau des CPIE en région.
- Assurer la stabilité financière de l'URCPIE.
- Développer une capacité d'ingénierie de projet à l'échelon régional.

**• 6 champs d'actions :**
- Animer des réseaux.
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement.
- Restaurer et gérer des sites naturels.
- Former.
- Accompagner des projets de territoires.
- Conduire des études et des diagnostics environnementaux.

2 CPIE en région Centre-Val de Loire

1 antenne dans le Cher

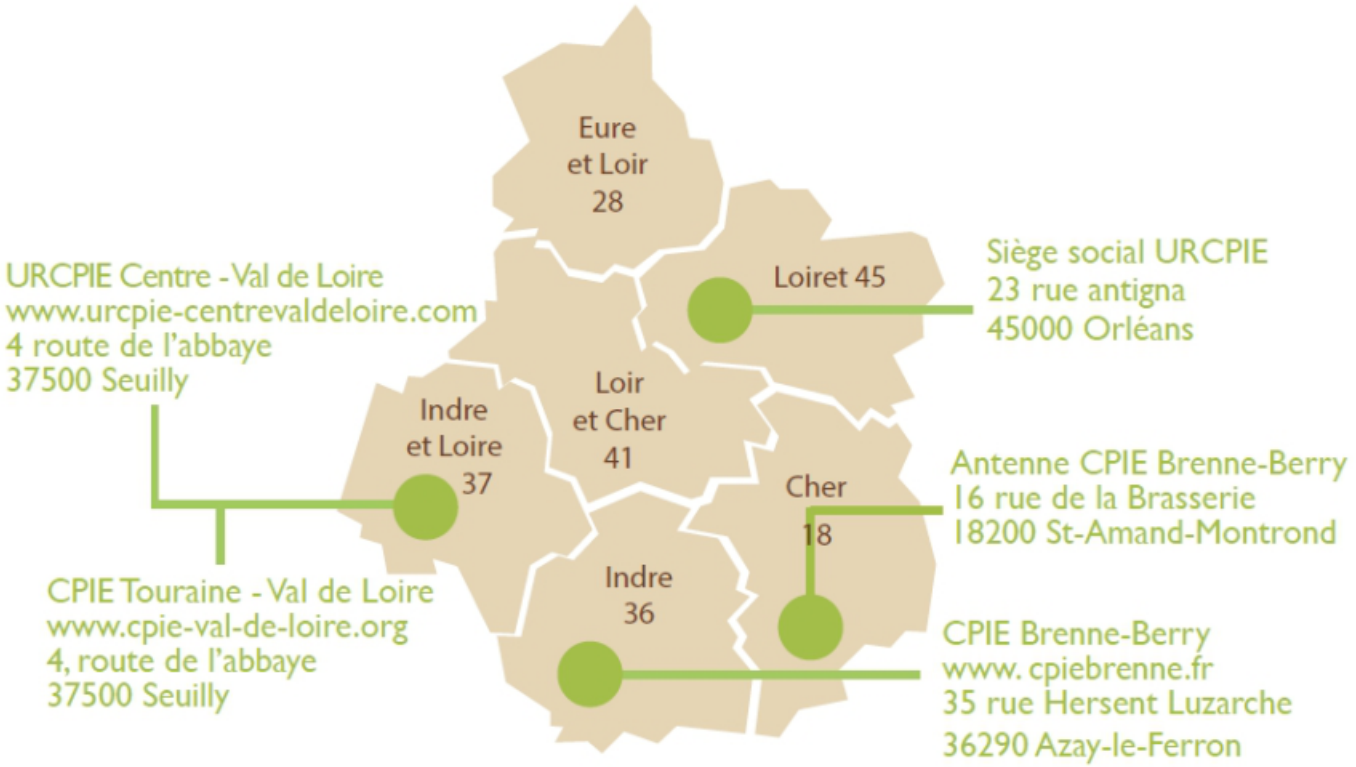


32 salariés

286 adhérents

# Gouvernance de l'association

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se compose de 7 administrateurs de chacun des 2 CPIE. Il définit les orientations stratégiques de l'Union régionale et appuie l'équipe salariée pour leur mise en oeuvre opérationnelle.

En 2020, la composition du conseil d'administration était la suivante :

**CPIE Brenne-Berry**
Maurice Burdin (administrateur)
Patrick Roux (administrateur)
Martine Tissier (administratrice)
Mélanie Couret (salariée)
Claire Heslouis (salariée)
Delphine Panossian (salariée)

**CPIE Touraine-Val de Loire**
Valérie Bouchaud-Violleau (administratrice)
Lise Couedy-Gruet (administratrice)
Carole Ralle (administratrice)
Corinne Rufet (administratrice)
Mélanie Godon (salariée)
Magali Guillot (salariée)
Vincent Lécureuil (salarié)

Un siège d'administrateur a été non pourvu en 2020.

Le CA s'est réuni 3 fois en 2020 : le 30 juin à Azay-le-Ferron suite à l'AG, le 01 octobre en visio et le 17 décembre en visio.

## BUREAU

Le bureau accompagne la gestion régulière de l'association en lien avec la coordinatrice.

Il est composé des membres suivants :

**Valérie Bouchaud-Violleau** I Présidente
*Présidente du CPIE Touraine-Val de Loire*
**Patrick Roux** I Vice-président
*Président du CPIE Brenne-Berry*
**Lise Couedy-Gruet** I Trèsorière
*Administratrice du CPIE Touraine-Val de Loire*
**Martine Tissier** I Secrétaire
*Vice-présidente du CPIE Brenne-Berry*

## COMITE DIRECTEUR

Il se compose de la coordinatrice de l'Union régionale, des directeurs de CPIE et de la Présidente. Il assure le suivi du programme d'actions annuel. Il s'est peu réuni en 2020. Les échanges se sont essentiellement déroulés entre direction sur les problématiques de gestion de la crise.
Pour 2021, il sera davantage mobilisé.

# Coordination et gestion

La coordination technique de l'UR est assurée par la chargée de mission, **Mellie Grateau**, qui travaille à temps plein.
Son bureau est situé à Seuilly (37), dans les locaux du CPIE Touraine-Val de Loire. Depuis juin 2020, elle travaille une journée par semaine, généralement les jeudis, dans les locaux du CPIE Brenne-Berry. Elle a également recours au télétravail les mercredis (sous réserve de réunions extérieures).

La coordinatrice est épaulée par **Delphine Panossian** et **Vincent Lécureuil**, directrice.teur des deux CPIE, qui participent activement à la réflexion, à l'émergence des projets et à la définition des orientations stratégiques.
**Magali Guillot**, comptable du CPIE Touraine-Val de Loire, assure la comptabilité de l'UR, ceci via un conventionnement dont les éléments chiffrés ont été mis à jour fin 2020.

L'UR a accueilli son premier stagiaire, **Donatien Legé**, de juin à octobre 20220.

# Mutualisation et développement

## COMMISSIONS INTERNES

L'année 2020 constitue un tournant pour les commissions UR. Peu mobilisées ces deux dernières années, le conseil d'administration a souhaité qu'une réflexion soit entamée au sujet de leur maintien. Les échanges se poursuivront au sein de chaque commission en 2021.

En parallèle, la coordinatrice de l'UR a lancé, en fin d'année, un appel à inscriptions dans les commissions auprès des salariés et des administrateurs des CPIE. Cette sollicitation a abouti à la création d'une nouvelle commission : "**Education à l'Environnement et au Développement Durable**". Elle s'ajoute aux quatre commissions déjà existantes :

- "**Formation**", 5 membres
- "**Communication**", 5 membres
- "**Sciences participatives**", 6 membres
- "**Veille des territoires**", 9 membres

Ces 5 commissions seront toutes mobilisées en 2021.

## GROUPES PROJETS

Ils assurent la conception et la réalisation des projets inter-CPIE. En 2020, les salariés des CPIE ont participé activement à la construction de nombreux projets UR touchant aux enjeux environnementaux suivants : les perturbateurs endocriniens, la pollution lumineuse, la santé environnementale, le gaspillage alimentaire et la préservation de la biodiversité.

## ATELIERS D'ECHANGES

Ces ateliers sont ouverts à tout le réseau.
Lors de journées ou demi-journées, un CPIE apporte son expertise sur des thèmes souhaités par l'autre CPIE, ou bien un expert intervient auprès des 2 CPIE.

En 2020, 3 ateliers d'échanges ont été organisés. Ils ont porté sur : le gaspillage alimentaire (approfondissement des connaissances, méthodologie d'accompagnement des restaurations collectives...), les biodéchets et l'organisation technique des ateliers cuisine.

## RENCONTRES ANNUELLES

Chaque année depuis 2016, l'Union régionale organise des rencontres entre ses CPIE membres. Ces temps contribuent à tisser des liens en même temps qu'elles répondent à des besoins de coopération et de mutualisation d'outils et de compétences.
En raison de la crise sanitaire, les 5èmes rencontres du réseau sur le thème de la **pollution lumineuse** se sont déroulées sous forme virtuelle le 23 novembre 2020.
Les 15 participants, à la fois salariés et administrateurs, ont pu assister à une présentation de M. Sordello, ingénieur et chef de projet "Pollution lumineuse" et "Trame Verte et Bleue" à l'UMS AFB-CNRS-MNHN.
Ce webinaire, dédié à la montée en compétences des équipes, a eu pour vocation de donner des clés de compréhension pour mieux appréhender ce thème à enjeux. Au programme de la présentation : fonctionnement naturel de la nuit, impacts de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore et solutions à disposition pour réduire ces effets allant de la gestion de l'éclairage à la planification.

# Participation de l'Union Régionale dans les instances régionales

## Agence régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire

L'URCPIE est membre de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire et siège à son conseil d'administration au titre des associations agréées pour la protection de l'environnement.
Elle a participé aux 3 conseils d'administration ainsi qu'aux 2 comités techniques organisés par l'ARB en 2020.

Vécue dans l'ombre de la Covid-19, l'année 2020 aura été pour l'Agence, celle de la poursuite des projets engagés en 2019 : portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire, observatoire régional de la biodiversité, mobilisation citoyenne. formation, défi citoyen pour la biodiversité...
Autant d'actions auxquelles le réseau des CPIE a participé activement.

L'URCPIE a notamment pris part à la journée régionale "Biodiversité : les collectivités au coeur du dialogue territorial" organisée par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire et l'ARB à Tours le 23 septembre. L'UR y a tenu un stand d'information et de sensibilisation sur le thème de la pollution lumineuse. Les CPIE y ont animé une mini-conférence.

L'URCPIE participe également à 2 des 3 coalitions COP lancées par l'ARB fin 2020 :
- Coalition COP "Stratégie régionale de végétalisation" qui s'est réunie pour la première fois le 6 novembre
- Coalition COP "Zones humides, zones utiles, un vadémécum pour les décideurs", qui s'est réunie le 16 novembre.

## Autres instances

### Comité régional de la Biodiversité - Région CVL

L'URCPIE siège au sein de l'un des 5 collèges - le collège des représentants d'associations, d'organismes ou de fondations oeuvrant pour la préservation de la biodiversité - pour accompagner le comité régional de la Biodiversité.
Le comité s'est réuni une fois en 2020 (05/02/20).

### Instance régionale de concertation sur l'alimentation - Etat et Région CVL

Oeuvrant dans le domaine de l'alimentation durable et du gaspillage alimentaire, l'URCPIE participe aux travaux de l'instance régionale de concertation sur l'alimentation.
L'instance s'est réunie une fois en 2020 (09/12/20).

### Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets - Région CVL

L'URCPIE a participé aux travaux de la CCES du PRPGD qui s'est réunie le 30 novembre en visio.
Elle a également participé aux groupes de travail pour la préfiguration de l'observatoire Déchets-Economie circulaire les 23 juin et 06 novembre.

### COPIL "Sensibilisation des habitants de la région CVL aux enjeux des perturbateurs endocriniens" - Région CVL

L'URCPIE participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan régional d'actions « Sensibilisation des habitants de la région Centre-Val de Loire aux enjeux des perturbateurs endocriniens » piloté par le Conseil régional.
Elle a participé aux trois COPIL organisés en 2020 (30/01/20, 16/06/20 et 04/12/20) et est partenaire de 10 actions qu'elle déploiera en 2021.

MA RÉGION SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

# L'Union Régionale et l'Union Nationale des CPIE

*Attribué par l'Union Nationale (UN), le label est le socle commun de toutes les associations membres de l'Union Nationale, impliquant des valeurs partagées, une approche territoriale et des compétences professionnelles. Artisan du changement environnemental, le réseau national des CPIE regroupe environ 80 associations labellisées et 13 Unions Régionales (UR). Fort de 40 ans d'expériences, notre réseau est reconnu d'utilité publique.*

*Les UR ne sont pas labellisées mais sont reconnues par l'UN et participe à l'ensemble de la vie du réseau national des CPIE.*

## COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

L'URCPIE et ses CPIE membres s'impliquent dans la vie du réseau national. En 2020 le réseau a participité aux travaux à travers :

- les commissions nationales "Label", "Sensibilisation et Éducation de Tous à l'Environnement" et "Développement durable des territoires".
- les groupes de travail Biodiversité et Alimentation.

Ces temps de co-constructions permettent d'enrichir nos pratiques et contribuent à l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles compétences dans notre réseau.

## RENCONTRE ANNUELLE DES PRESIDENT.E.S DE CPIE ET D'UR

L'URCPIE a participé aux rencontres annuelles des présidents, présidentes, directeurs, directrices de CPIE et d'unions régionales, le 25 janvier 2020 à Paris sur le thème de : "Une nouvelle période d'innovation à ouvrir pour le réseau des CPIE : Quelles implications, quels processus ?".

Cette journée a été restituée sous formats écrit, audio et vidéo par l'Union nationale.

## COMITE DE RESEAU

Créé en 2018 pour faciliter les échanges et les discussions entre les 3 échelons de notre réseau, le comité de réseau s'est réuni 3 fois en 2020 (13/03/20, 13/05/20 et 16/12/20).

Vincent Lécureuil et Maurice Burdin sont nos ambassadeurs au sein de ce comité.

## REVELER LA CAPACITE DES ACTEURS A TRANSFORMER LES PRATIQUES EN RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis 2018, l'UNCPIE pilote le projet "Alimentation durable et responsable, révéler la capacité des acteurs à transformer les pratiques en restauration collective" en alliance avec la Fondation pour la Nature et l'Homme. Ce projet bénéficie du soutien de la Fondation Carasso pour la période 2017-2020. Il vise à transformer en profondeur et durablement les pratiques et la gouvernance alimentaire en territoires à partir du levier de la restauration collective.

Au terme de 3 ans d'action, les résultats d'expériences territoriales conduites par les 25 CPIE et UR partenaires du projet ont été capitalisés dans une vidéo de 25 minutes :
https://vimeo.com/491098071/0f2d1248be

Le témoignage de l'URCPIE a été recueilli à la 6ème minutes.

# Communication et promotion

*L'Union régionale des CPIE Centre-Val de Loire dispose de plusieurs canaux de communication. Ils permettent d'atteindre des publics variés et d'adopter des tons différenciés tout en assurant la visibilité de l'association.*
*Tous ces médias de communication se sont développés durant l'année 2017. A ce jour, l'association compte :*

*- Un site internet (www.urcpie-centrevaldeloire.com) et une adresse email (urcpie.centre@gmail.com)*

*- Une page Facebook (@urcpiecentrevaldeloire) avec 367 abonnés (+197 en 1 an) et un groupe Facebook avec 170 membres ("Ça piaffe dans mon jardin")*

*- Une lettre d'information envoyée à une soixantaine de partenaires*

## PRESENCE SUR LE WEB

En 2020, le **site internet** a été un bon moyen pour augmenter la visibilité de l'association. Il a été alimenté régulièrement en contenus et en actualités.

**Exemples de contenus publiés en 2020** :
Bulletins d'information ; Jeu concours de l'ARB Centre-Val de Loire ; Catalogue des stages en Brenne 2020 ; Offre de stage ; Présentation projets ; Expositions en prêt ; Rapport d'activité 2019...

Le site web constitue le moyen le plus rapide et le plus efficace pour faire connaître le réseau, ses missions et centraliser les activités. Il sera mis à jour régulièrement en 2021.

Créée en 2017, la **page Facebook** de l'URCPIE vise à augmenter la visibilité du réseau sur le web. Elle permet de relayer de l'information "fraîche" sur les actions menées dans le réseau régional CPIE. En 2020, 367 personnes suivent l'actualité de cette page (+197 en 1 an).

L'ACTU DU RÉSEAU DE L'URCPIE
BULLETIN D'INFORMATION SEPTEMBRE 2020

## BULLETIN D'INFORMATION

En 2020, 3 nouveaux numéros du **bulletin d'information** de l'URCPIE sont parus (janvier, mai et septembre). 3 sont à nouveau prévus en 2021. Le groupe communication de l'URCPIE composé de salariés et d'administrateurs des CPIE et de l'URCPIE participe à la rédaction du document ainsi que d'autres salariés selon les sujets abordés.
Chaque bulletin aborde l'actualité de l'URCPIE et de ses CPIE membres. Une rubrique est consacrée aux activités de l'Union Nationale des CPIE. Un zoom est proposé sur des actions qui se passent à la Région. Enfin, deux agendas sont édités : un agenda "interne" à destination du réseau des CPIE en région et un agenda public qui présente les actions proposées ouvertes à tous (sorties, ateliers, formations, rencontres adhérents, ...).

## SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour gagner en visibilité et améliorer sa crédibilité lors de manifestations, l'URCPIE a actualisé en 2020 son kakémono de présentation. Elle a également fait éditer une bannière d'exposition afin d'habiller ses stands.

L'URCPIE communique par ailleurs, via les actions régionales développées.

# Des actions pour l'environnement et le développement durable

## Focus sur les actions 2020

*La crise sanitaire engendrée par la pandémie de la Covid-19 a impacté le fonctionnement du réseau des CPIE. Celui-ci a mis en place un certain nombre de mesures répondant aux exigences imposées par le contexte pour pouvoir poursuivre ses activités. Malgrè tout, plusieurs actions ont dû être reportées à 2021.*

### ANIMATION DU DISPOSITIF D'AIDE FINANCIERE AUX ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En région Centre-Val de Loire, le dispositif d'aide financière aux projets de lutte contre le gaspillage alimentaire mené par l'ADEME et la DRAAF régionales bénéficie d'une animation territoriale par le réseau des CPIE. Le réseau associatif a pour mission de fédérer les acteurs de la filière alimentaire autour de projets ambitieux ou multi partenariaux, dont les dossiers feront ensuite l'objet d'une instruction au fil de l'eau par un comité d'experts régional.

Ce travail, à cheval sur 2020-2021, s'appuie sur une méthodologie en quatre phases principales :

- l'identification des acteurs de la filière alimentaire concernés par le dispositif, de juin à août 2020
- la campagne de mobilisation, de juin 2020 à mai 2021
- l'organisation de rencontres et d'échanges visant à mettre en oeuvre des synergies et des coopérations entre acteurs pour la réduction du gaspillage alimentaire, de septembre 2020 à février 2021
- l'accompagnement individualisé des porteurs de projet afin de garantir la qualité des dossiers, de septembre 2020 à mai 2021.

Ainsi, fin 2020, ce sont environ 350 acteurs qui ont été approchés dans toute la région Centre-Val de Loire : des producteurs mais aussi des distributeurs, des transformateurs, des collectivités territoriales, des associations, des organisation régionales, des établissements scolaires, des pôles d'innovation, des structures médicales, des structures de recherche...
Ces acteurs ont pu bénéficier de 4 réunions pour s'informer sur le dispositif d'aide, se rencontrer, partager... ainsi que de temps individuels avec le réseau des CPIE pour construire leur projet et monter leur dossier de demande d'aide.
L'accompagnement par les CPIE a permis, fin 2020, l'émergence de 2 projets de réduction du gaspillage alimentaire.

**Perspectives 2021 :**

- Poursuite de l'identification des acteurs
- Relances
- Animation des journées techniques
- Poursuite de l'accompagnement des porteurs de projet
- Animation du comité de pilotage
- Bilan intermédiaire
- Bilan de l'action

## LA BIODIVERSITE NOCTURNE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Le réseau des CPIE a conçu en 2020 un programme d'accompagnement des collectivités à la mise en place de solutions opérationnelles permettant de diminuer l'impact de l'éclairage public sur la biodiversité nocturne.

Pour cette première année de lancement, le CPIE Brenne-Berry, en partenariat avec l'URCPIE, a organisé le 03 décembre, une table-ronde intitulée "Pollution lumineuse et collectivités : Quels impacts ? Quels enjeux ? Quelles solutions ?". Pour répondre à ces questions, cinq intervenants étaient invités : les syndicats d'énergie du Cher et de l'Indre, le représentant local de l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) ainsi que deux communes engagées dans une démarche de lutte contre la pollution lumineuse (Maillet-36 et Saint Vitte- 18).
Plus de quarante représentants de collectivités de l'Indre et du Cher ont participé à cette visioconférence et ont montré leur intérêt pour ce sujet.

**Perspectives 2021 :**
Une seconde visioconférence sera organisée pour aborder plus en détails les leviers qu'ont les collectivités pour traiter cette pollution. Dans un second temps, un accompagnement de collectivités souhaitant mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation sera proposé.

## FORMATION MODULAIRE

L'URCPIE Centre-Val de Loire a collaboré à la coordination et à la mise en œuvre de la formation modulaire 2020 aux côtés de l'ARB Centre-Val de Loire, du Graine Centre-Val de Loire et de France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Ce programme propose une offre qualifiante aux acteurs professionnels et bénévoles de l'environnement en Région Centre-Val de Loire. Il doit permettre aux participants de développer leurs compétences éducatives, d'acquérir ou de renforcer leurs savoirs naturalistes et scientifiques, et enfin de consolider leurs connaissances sur des thèmes à enjeux.

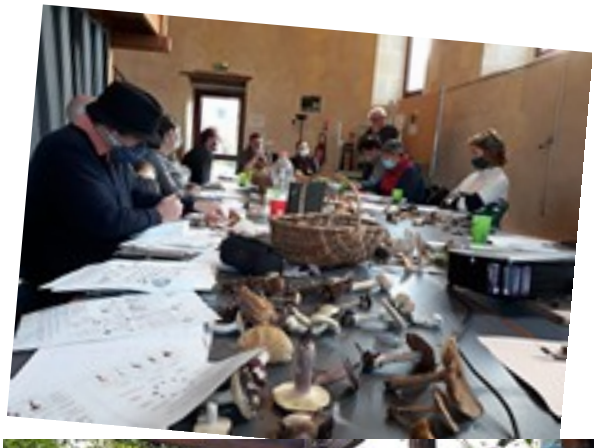

En 2020, l'Union régionale encadrait 7 modules sur les 14 du programme. Toutefois, la pandémie a fortement impacté la conduite des formations. Ainsi, deux modules ont du être annulés en raison des mesures de confinement lié à la Covid 19. Deux autres modules ont pu être reportés au second semestre 2020 et un module a du être reprogrammé en 2021.
Finalement, l'URCPIE a pu réaliser 4 modules sur les 7 qu'elle coordonnait :

- "Découverte de certains usages de plantes" du 31 août au 02 septembre 2020, 3 jours, 9 participants
- "Créer un jardin pédagogique pourquoi ? comment ?" du 30 septembre au 02 octobre, 3 jours, 10 participants
- "Reconnaissance des champignons, du 21 au 23 octobre, 3 jours, 13 participants
- "Pédologie et vie du sol" du 17 au 19 novembre, 3 jours, 9 participants.

**A noter que la crise sanitaire a demandé un travail considérable de coordination : pour recontacter les participants, reprogrammer des dates avec les formateurs et les participants, retrouver des lieux de formation permettant de respecter les protocoles sanitaires, refaire les documents administratifs, réadapter le déroulement pédagogique et le programme...**

**Perspectives 2021 :**
En 2021, le réseau des CPIE réalisera les modules suivants : "Reconnaissance des oiseaux" (report 2020), "Les enjeux du changement climatique en région Centre-Val de Loire", "Impulser et accompagner des démarches d'implication citoyenne", "Animer autour du changement climatique", "Préparer et animer une réunion participative" et "Les plantes sauvages comestibles".

## LA NATURE L'ESPRIT TRANQUILLE

Le réseau des CPIE s'est engagé en 2020 dans une démarche en faveur de la prévention des risques sanitaires liés à la faune et à la flore sauvages. Son objectif est de permettre aux habitants de la région de profiter des activités de pleine nature en ayant connaissance des risques possibles pour la santé liés aux tiques, aux Chenilles processionnaires du Pin, aux Moustiques tigres, à la Berce du Caucase et à l'Ambroisie à feuilles d'Armoise et les gestes à adopter pour limiter les risques.
Afin de répondre à cet objectif, l'URCPIE déploie plusieurs actions complémentaires :

- l'animation de temps d'information et d'échanges pour les professionnels de l'environnement et de la santé
- la mise en oeuvre d'actions de sensibilisation à destination du grand public et des adeptes de sports en plein air
- l'animation d'ateliers techniques pour les élus et les techniciens des collectivités
- l'implication des citoyens dans les programmes de sciences participatives.

Le programme d'actions a été fortement perturbé par la crise sanitaire et les mesures nécessaires pour y répondre (annulation des manifestations locales, impossibilité de réserver des salles pour les animations, difficulté à organiser des animations en face à face). Aussi, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2021.

## LIVRET "MA MAISON AU NATUREL"

Après un premier travail de rédaction des contenus en 2019, l'URCPIE s'est attelée en 2020 à la conception graphique et à la mise en page du livret pédagogique "Ma maison au naturel".
Conçu sur un ton à la fois ludique et instructif, ce livret de 28 pages a pour vocation de donner à chacun les bases nécessaires à la compréhension de ce sujet.
Il a été rédigé autour de 7 points qui paraissaient essentiels sur la thématique de la maison au naturel : les sources de pollution dans la maison, l'air intérieur, l'eau, le décryptage des emballages et des étiquettes, la droguerie écologique et des recettes de produits ménagers et de cosmétiques sains et écologiques. A cela s'ajoute un volet introductif, une présentation du réseau et une liste de ressources pour aller plus loin.

La programmation des ateliers en lien avec ce thème ayant été chamboulée par la pandémie, ce livret sera diffusé en 2021. Il sera par ailleurs, en libre accès sur le site internet de l'URCPIE.

# Focus sur les actions 2021

## MON ETABLISSEMENT ANTI-GASPI, C'EST PERMIS !

En 2021, l'URCPIE Centre-Val de Loire poursuit son engagement dans l'accompagnement de dynamiques d'acteurs en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et les pratiques alimentaires responsables en restauration collective.

© *Gaspard Mathé NR36*

Les CPIE vont ainsi accompagner pendant 15 mois les acteurs de 9 nouveaux restaurants collectifs dans une démarche globale de réduction des pertes et gaspillages alimentaires : le centre hospitalier d'Issoudin (36), le collège Geroge Sand de la Châtre (36), le collège Saint Exupéry d'Eguzon-Chantôme (36), le collège Stanislas Limousin d'Ardentes (36), le lycée Jean Moulin de Saint Amand Montrond (18), le collège Le Colombier de Dun sur Auron (18), le collège Célestin Freinet de Sainte-Maure-de-Touraine (37), le collège Pierre-Ronsard de Bourgueil (37) et l'EPHAD La Vasselière à Monts (37).

L'accompagnement de ces 9 structures repose sur une méthodologie rigoureuse validée par l'ADEME Centre-Val de Loire : un état des lieux de l'existant, la co-définition puis la mise en place d'actions correctives, l'animation d'ateliers et de formations pluri-acteurs et enfin, l'analyse des résultats en termes d'économies et de réduction du gaspillage.

## PERTUBATEURS ENDOCRINIENS : J'AGIS POUR MA FAMILLE !

En 2021, le réseau des CPIE souhaite agir en faveur de la petite enfance en l'inscrivant comme cible prioritaire de son programme de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens. L'enjeu du projet est de réduire les expositions aux perturbateurs endocriniens entre le 4ème mois de la grossesse et les 2 ans de l'enfant : on se situe alors dans la fameuse période des "1000 jours". Elle constitue une fenêtre unique de sensibilité au cours de laquelle l'environnement sous toutes ses formes crée des marques sur le génome, programmant la santé et le risque futur de maladie d'un individu pour la vie.
Pour éviter cette interférence toxique, il s'agira :

- de donner des conseils pour des choix éclairés aux futurs parents et aux parents
- d'accompagner les professionnels de la périnatalité et de la petite enfance afin de développer leur rôle de relais
- d'accompagner 2 établissements d'accueil de la petite enfance dans l'Indre et l'Indre-et-Loire dans la mise en place d'un plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens.

## LA BONNE TAC'TIQUE

Le réseau des CPIE déploiera en 2021 dans l'Indre-et-Loire et l'Indre, un programme de sensibilisation sur la prévention des tiques et des maladies associées auprès du public et des futurs acteurs de terrain.

Son programme se déclinera comme suit :

- la réalisation d'une campagne de maraudage pédagogique sur deux Espaces Naturels Sensibles de l'Indre
- des interventions dans trois formations aux métiers de l'environnement (lycées agricoles, bac pro environnement, BTS environnement, licences pro gestion de la nature...)
- l'implication des citoyens dans le suivi des tiques par le biais d'une campagne de mobilisation
- la réalisation d'une campagne de communication sur les tiques pour diffuser à un large public les actions de prévention.

## SENSIBILISATION DES USAGERS DES LYCEES A LA DEMARCHE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE !

La Région Centre-Val de Loire et ENGIE Solutions ont signé fin 2020 un Marché Global de Performance Energétique d'une durée de 15 ans qui a pour objectif d'assurer la rénovation énergétique de 62 lycées du territoire et du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Centre-Val de Loire.
Ce projet va permettre de réduire de plus de 30 % la consommation énergétique de ces établissements, et de près de 35 % les émissions de CO2 sur toute la durée du contrat.

Le réseau des CPIE Centre-Val de Loire assurera la mise en oeuvre du programme de sensibilisation des usagers des lycées dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Cher.
La campagne de sensibilisation sera déployée dans les lycées partenaires dès la rentrée scolaire 2021-2022 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025.
L'URCPIE prévoit de réaliser 4 actions de sensibilisation par établissement sur 2 ans. Ces actions, adaptées aux particularités et problématiques de chaque lycée, cibleront le personnel de l'établissement ainsi que les éco-délégués. Après une phase de sensibilisation, il s'agira de les former au développement durable et à l'animation sur ce thème puis de les accompagner dans la mise en oeuvre d'actions concrètes.

## DEFI CITOYEN POUR LA BIODIVERSITE

En 2021, les défis citoyens pour le climat, pilotés par la région Centre-Val de Loire, s'ouvrent à la thématique de la biodiversité.

Pour cette première édition, le réseau des CPIE Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'ARB Centre-Val de Loire et le Conseil régional, expérimentera le Défi citoyen pour la biodiversité aux côtés de deux communes : Levroux dans l'Indre et Richelieu dans l'Indre-et-Loire.
A travers ce défi, il s'agira d'inviter les habitants à partir à la découverte de la biodiversité, mais aussi d'apprendre à la côtoyer, à la reconnaître et à la protéger.

L'expérience, organisée autour des sciences participatives, se déroulera sur six mois au cours desquels des rendez-vous réguliers seront proposés aux habitants sous la forme d'inventaires participatifs, de balades accompagnées, de visites de jardin, de chantiers nature…
Autant d'occasions pour s'informer, se former, témoigner, échanger et agir en faveur de la biodiversité.

En parallèle, un jeu-concours sur le thème de la biodiversité locale sera organisé dans chaque commune accueillant le défi. L'objectif de ce concours sera de produire un ensemble d'œuvres, qui valoriseront les espèces végétales et animales, ainsi que les paysages de Levroux, Richelieu et des communes riveraines. Ces œuvres pourront prendre plusieurs formes au libre choix du participant : un dessin, une photographie, une production graphique, une peinture, un poème ou une vannerie sauvage. Les gagnants seront annoncés lors de l'évènement de clôture du défi.

# Partenaires

Depuis sa création, l'URCPIE Centre-Val de Loire bénéficie de l'appui de la Région Centre-Val de Loire qui constitue son partenaire principal avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire (DREAL).

La variété des financements de l'URCPIE Centre Val de Loire reste un enjeu important pour la pérennisation de son réseau ainsi que la diversification et l'augmentation de ses missions. Cet aspect doit être renforcé.

## Ils nous ont soutenus en 2020...

- Mission tête de réseau (convention verte)
- Formation modulaire
- Mon établissement anti-gaspi, c'est permis !

- Formation modulaire
- Pollution lumineuse
- La nature, l'esprit tranquille

- Filière alimentaire
- Mon établissement anti-gaspi ? c'est permis !

- Filière alimentaire
- Mon établissement anti-gaspi ? c'est permis !

- Pollution lumineuse

## Ils nous soutiennent en 2021...

## Partenaires techniques

L'URCPIE Centre-Val de Loire tient à remercier le CPIE Touraine-Val de Loire et le CPIE Brenne-Berry qui constituent les membres de son réseau et qui sont quotidiennement impliqués dans la vie et le développement de l'Union Régionale des CPIE.

UNION RÉGIONALE
CENTRE-VAL DE LOIRE

**Union Régionale CPIE Centre-Val de Loire**
**4, Route de l'Abbaye - 37500 Seuilly**
**02.47.95.88.63**
**urcpie.centre@gmail.com**
**www.urcpie-centrevaldeloire.com**
**Facebook : Union régionale CPIE Centre-Val de Loire**

BRENNE-BERRY

**CPIE Brenne-Berry**
**35 rue Hersent Luzarche**
**36290 Azay-le-Ferron**
**02.54.39.23.43**
**-**
**Antenne de St-Amand Montrond**
**16 rue de la Brasserie**
**18200 St Amand Montrond**
**09.81.75.77.71**

**info@cpiebrenne.fr**
**www.cpiebrenne.fr**

TOURAINE-VAL DE LOIRE

**CPIE Touraine-Val de Loire**
**4, Route de l'Abbaye**
**37500 Seuilly**
**02.47.95.93.15**
**info@cpievaldeloire.org**
**www.cpie-val-de-loire.org**